

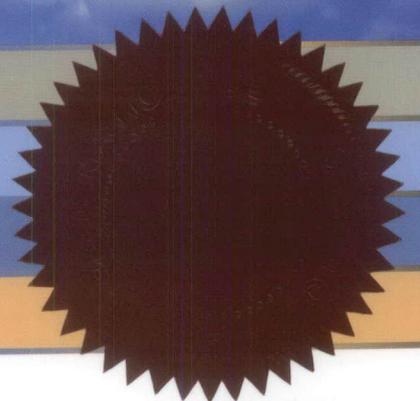
ASSEMBLÉE NATIONALE

no 671-0061116



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

RAPPORT ANNUEL 2006  56^e ÉDITION





RAPPORT ANNUEL 2006 > 56^e ÉDITION

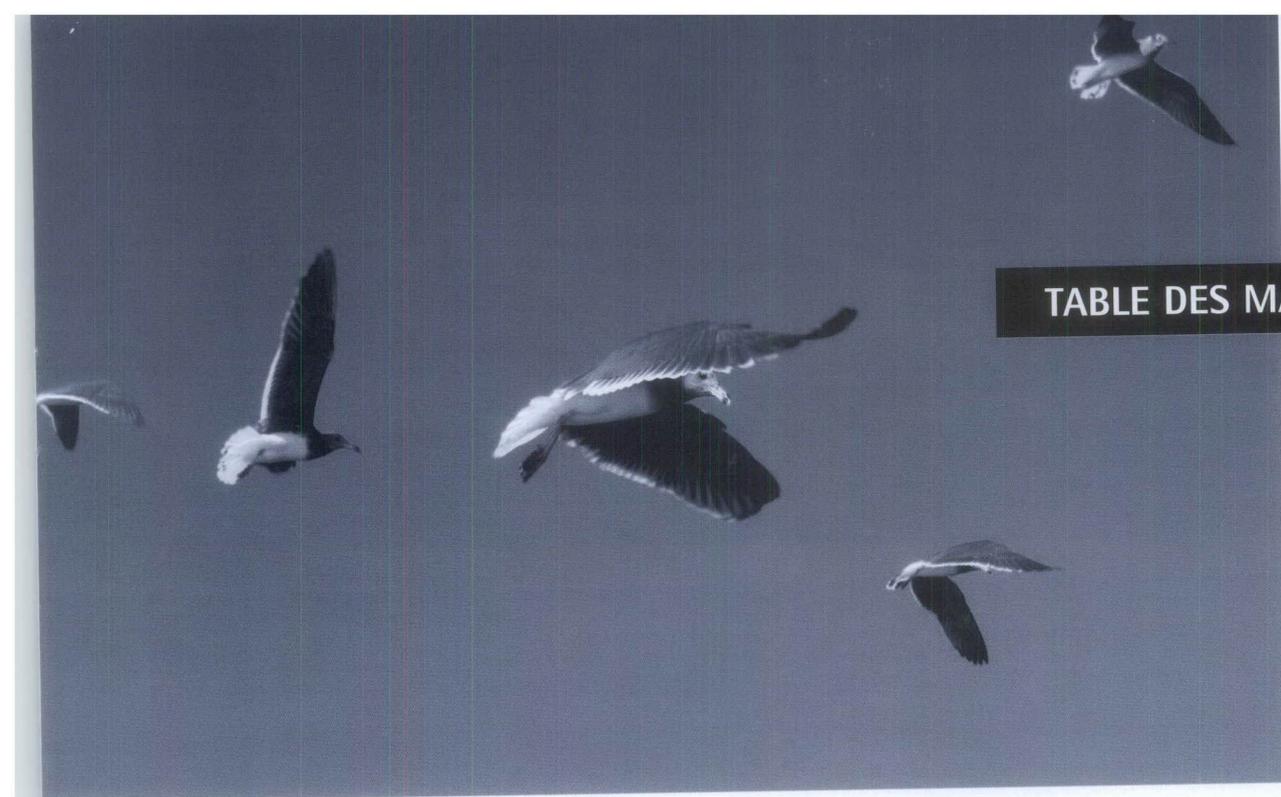


TABLE DES MATIÈRES



1 ■

RAPPORT ANNUEL 2006

- 2 Comité exécutif 2005-2006
- 3 Personnel de la CMEQ
- 4 Rapport du président
- 7 Rapport du vice-président exécutif
- 10 Rapport du trésorier

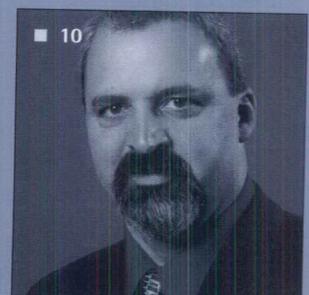
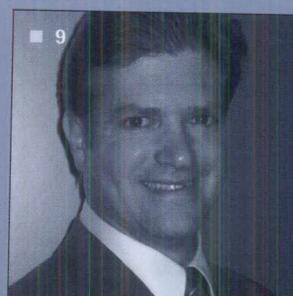
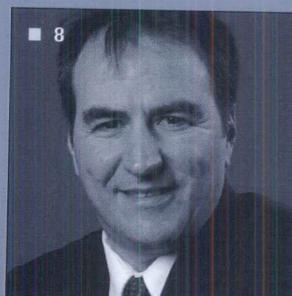
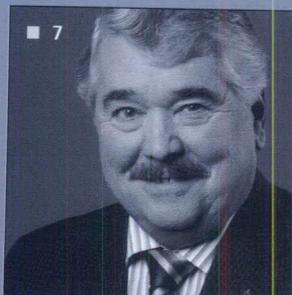
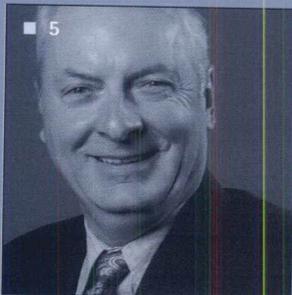
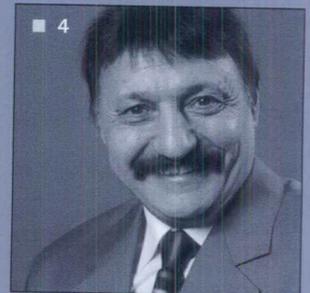
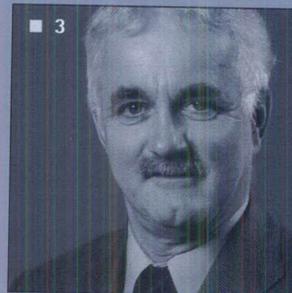
ÉTATS FINANCIERS

- 11 Rapport des vérificateurs
- 12 Bilan
- 13 Résultats
- 14 Évolution des soldes de fonds
- 15 Flux de trésorerie
- 16 Notes complémentaires
- 20 Renseignements supplémentaires

COMITÉ EXÉCUTIF 2005-2006

■ 2

- 1 **Michel Bergeron** - président ■ 2 **John McNeil** - 1^{er} vice-président ■ 3 **Pierre Landry** - 2^e vice-président
■ 4 **Nicola Barile** - trésorier ■ 5 **Robert Leclerc** - secrétaire ■ 6 **Alexis Santerre** - directeur ■ 7 **Florent Laplante** - directeur
■ 8 **Luc Landreville** - directeur ■ 9 **Angelo Tozzi** - directeur ■ 10 **Pierre-Paul Gosselin** - président sortant





VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE

Yvon Guilbault
vice-président exécutif
Alain Paradis
vice-président exécutif adjoint
Pierre Liberatore, ing.
consultant technique
Yanick Vaillancourt, ing.
consultant technique
Jocelyne Dulude
adjointe administrative
Maude Guilbault
designer graphique/webmestre

DIRECTION GÉNÉRALE AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Johanne Pulford
directrice générale

ADMINISTRATION

Louissette Brousseau
coordonnatrice
Lyette Poirier
préposée à la comptabilité
Rachel Boulanger
préposée à la formation continue

Sylvain Landry
responsable des installations
matérielles et mécanographie
Sylvie Guimond
préposée aux renseignements

DIRECTION GÉNÉRALE AFFAIRES COMMERCIALES

Hélène Rioux
directrice générale
Djinène Meziane
adjointe administrative

LOGICIEL GESTION CMEQ

Nathalie Veilleux
coordonnatrice
Diane St-Hilaire
conseillère mise en marché
Omar Sebbar
conseiller en gestion

MUTUELLE DE PRÉVENTION DE LA CMEQ

Linda Archambault
conseillère Mutuelle
de prévention

GROUPEMENT D'ACHATS

Joseph Palumbo
coordonnateur
Marcel Paquette
conseiller technique
Suzelle Daigle
chargée de projets
André Bérubé
expéditionnaire-répartiteur

DIRECTION GÉNÉRALE AFFAIRES JURIDIQUES ET QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Ginette Phaneuf, avocate
directrice générale

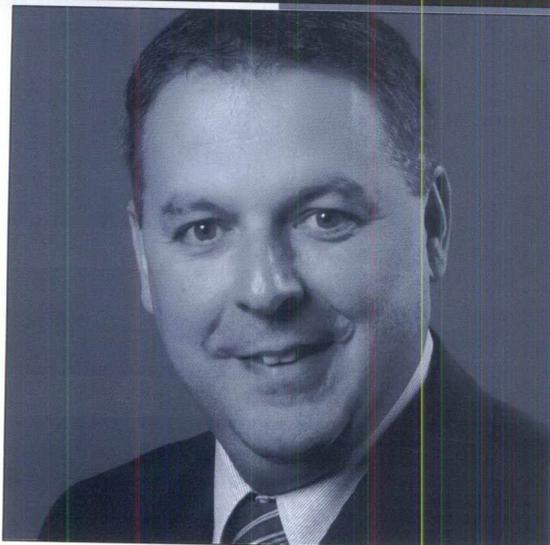
AFFAIRES JURIDIQUES

Julie Sénécal, avocate
coordonnatrice
Marie-Josée McNabb
avocate
Michel Bonneau
enquêteur
Céline Patrix
secrétaire juridique
Marie-Josée Veilleux
secrétaire juridique

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Nathalie Godon
coordonnatrice
Marlène Carrier
avocate
Estelle Bilodeau
vérificateur/enquêteur
Maryse Béland
analyste
Monique Lecavalier
analyste
Suzanne Dufort
analyste
Isabelle Landry
agent de bureau

RAPPORT DU PRÉSIDENT



MICHEL BERGERON ▶ Président



■ 4

C'est un plaisir et un privilège pour moi de vous présenter mon appréciation de cette première année de présidence. D'abord, tout comme mes prédécesseurs, je constate que nous avons une solide organisation, mature et bien rodée, ce qui, bien évidemment, ne peut que faciliter grandement mon travail. Malgré cela, il nous faut veiller au grain constamment et un certain nombre de dossiers ont retenu particulièrement mon attention.

PROJETS DE RÈGLEMENTS DE LA CMEQ

À l'automne 2005, les membres du Conseil provincial d'administration ont approuvé cinq projets de règlements. Un premier règlement concerne la régie interne de la CMEQ, un second l'admission des membres de la CMEQ, un troisième les comités de la CMEQ, un quatrième la discipline des membres de la CMEQ et un cinquième les sections de la CMEQ.

Ces cinq projets de règlements sont le fruit d'une longue consulta-

tion. Il y eut d'abord la contribution exceptionnelle des membres du comité de législation et de réglementation qui sagement et patiemment ont passé en revue l'ensemble de la réglementation actuelle et proposé des modifications inspirées de l'expérience acquise au fil des ans. Par la suite, les membres du Conseil ont eu quelques mois pour prendre connaissance de ces projets de règlements et fournir leurs commentaires.

Ces projets de règlements ont été soumis au ministère du Travail en décembre dernier, enclenchant par le fait même la procédure qui mènera à leur éventuelle publication dans la *Gazette officielle* et à leur approbation. Un processus qui devrait prendre au moins une année. D'ici là, le règlement actuel de la CMEQ continue donc de s'appliquer tel quel.

Ces cinq règlements constituent le fondement de notre organisation. Ils représentent, au meilleur de nous-même, tout ce qui doit prévaloir dans le temps pour les membres actuels et futurs de la CMEQ.

LA CMEQ EN COMMISSION PARLEMENTAIRE À DEUX REPRISES

Dans un premier temps, la Corporation s'est fait entendre en Commission parlementaire le 13 septembre dernier sur le projet de loi 88 qui a pour objet d'encadrer les activités de sécurité privée. La CMEQ avait demandé que les entrepreneurs, détenteurs de la licence 4284 soient exclus de l'application de ce projet de loi 88. Ceux-ci sont déjà très bien encadrés et n'ont pas besoin d'un nouvel encadrement. Selon ce projet, une entreprise, qui fait des travaux d'alarme, aurait l'obligation de détenir un permis d'agence qui pourrait lui coûter jusqu'à 1 200 \$ par année.

Nous avons suggéré des pistes de solutions notamment à l'effet que le ministère soit avisé des travaux exécutés par les entrepreneurs. Nous avons aussi précisé que nous n'avons jamais été consultés dans la préparation du projet. Le ministre a alors demandé à ses

fonctionnaires de rencontrer les représentants de la CMEQ pour négocier une solution à la problématique soulevée par la Corporation. Malheureusement, dans les faits, le projet de loi a été sanctionné le 14 juin 2006 et il entrera en vigueur progressivement au cours de la prochaine année. Aucune des revendications de la CMEQ ne fut retenue. Le gouvernement a fait fi de la CMEQ et de tous les entrepreneurs électriciens du Québec, une situation inacceptable que nous n'hésiterons pas à dénoncer.

Dans un second temps, la Corporation a comparu en Commission parlementaire, le 29 novembre dernier, dans le cadre du projet de loi 135 qui découle de la Commission d'enquête sur Gaspésia et qui concerne majoritairement la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. Nous avons indiqué notre accord au projet de loi dans son ensemble, sauf en ce qui concerne la transmission à la



CCQ des cas de discrimination et d'intimidation. Nous considérons que ceux-ci devaient relever d'un organisme indépendant, une avenue qui fut finalement privilégiée. Ainsi, les plaintes relatives à la discrimination et à l'intimidation seront donc acheminées à la Commission des relations du travail plutôt qu'à la CCQ.

MUTUELLE DE PRÉVENTION

Au cours de la dernière année, la CMEQ a effectué un virage important quant à son implication dans les services offerts aux membres en ce qui a trait à la gestion de la santé et la sécurité au travail. Le Conseil provincial d'administration a décidé de terminer son entente de partenariat avec Groupe AST inc. et a autorisé la mise sur pied d'un nouveau service de mutuelle de prévention directement au sein de la Corporation à compter du 1^{er} janvier 2007. Cette nouvelle mutuelle sera entièrement gérée par la CMEQ. Cette résolution du Conseil doit être interprétée

comme une décision d'affaires qui a été prise dans l'intérêt premier des membres actuels et futurs de la CMEQ qui veulent réellement optimiser la gestion de la santé et de la sécurité au travail de leurs employés et conséquemment les retombées économiques importantes qui en découleront.

La CMEQ s'est donnée comme objectif de faire du secteur de l'électricité, le secteur le mieux géré en santé et en sécurité dans l'industrie de la construction. Pour atteindre cet objectif, nous allons mettre en place toutes les ressources nécessaires pour y arriver. Ce service de mutuelle ne regroupera que les entreprises des entrepreneurs électriciens dans tous leurs secteurs d'activité. Compte tenu de notre connaissance pointue et de notre accès privilégié aux plus grands experts en électricité dans le domaine de l'électricité, nous visons à devenir les meilleurs en gestion de la santé et de la sécurité dans nos champs de compétence.

Cette mutuelle sera gérée avec beaucoup de rigueur de manière à protéger religieusement les intérêts de tous les membres de la mutuelle. Nous serons très présents sur le terrain pour aider les membres à installer progressivement une culture de gestion de la santé et de la sécurité qui sera partagée par tout le personnel de l'entreprise, petite, moyenne ou grande. Nous serons créatifs et imaginatifs pour atteindre nos objectifs communs.

RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES

Je suis heureux de constater la qualité des relations que nous entretenons avec Hydro-Québec. Comme en témoigne si bien le vice-président exécutif dans son rapport, il y a une volonté réelle chez les dirigeants d'Hydro-Québec de trouver des solutions aux situations parfois problématiques que les entrepreneurs électriciens vivent sur le terrain. Les colloques qui se sont tenus au cours de la dernière année et ceux qui s'en viennent représentent, à mon avis,

une façon concrète d'échanger et de trouver ensemble des pistes d'amélioration pour mieux servir notre client commun. À bien y penser, les entrepreneurs électriciens sont en fait le prolongement d'Hydro-Québec vis-à-vis du client. Je ne peux que souhaiter que ces relations et ces échanges prennent place de façon permanente pour le mieux-être des deux parties.

Du côté de la Régie du bâtiment du Québec, il m'est aussi agréable de constater la qualité du niveau de collaboration entre nos deux organisations. Ce fut le cas notamment avec l'organisation et la tenue de colloques qui ont pris place dans la deuxième moitié de 2005. Ce fut aussi le cas dans la mise en application d'une recommandation d'un coroner concernant le contrôle de la qualité des travaux d'électricité. Ainsi, depuis janvier 2006, nous publions dans l'Informel une synthèse des différents éléments du programme de contrôle de la qualité développé par la RBQ. La même information est aussi publiée dans le magazine *Électricité Québec* dont l'auditoire

dépasse largement la seule population des maîtres électriciens.

BSDQ

Le projet de transmission électronique des soumissions est en cours de réalisation. Si tout se déroule normalement et malgré un retard constaté de six mois dans le développement, il est toujours envisageable de voir ce projet de transmission devenir une réalité pour les entrepreneurs avant la fin de 2007.

Dans un autre ordre d'idée et considérant la bonne situation financière du BSDQ, le plafonnement à 500 \$ de la contribution de service a été prolongé jusqu'au 31 janvier 2007. Voilà une bonne nouvelle particulièrement pour les membres qui utilisent régulièrement les services du BSDQ.

En ce qui concerne la révision du Code du BSDQ qui fut enclenchée en 1998, force est d'admettre que les progrès sont bien minces. La divergence des intérêts des parties semble constituer un obstacle

insurmontable, du moins à ce jour. Mais celles-ci gardent espoir de finir par s'entendre. Tant qu'il y a de la vie, il a de l'espoir. En attendant, les membres continuent de bénéficier des services du BSDQ loin de ces tracasseries administratives et politiques.

LA LICENCE D'ENTREPRENEUR ET L'EXIGENCE D'UN CAUTIONNEMENT

Dans une optique de simplification administrative pour les membres tout en cherchant à minimiser au possible les coûts pour les entrepreneurs, la CMEQ visait à remplacer la demande d'états financiers pour l'obtention d'une licence par l'obligation de détenir un cautionnement qui serait offert et géré par la CMEQ. Malheureusement, le ministère de la Justice a décrété que la Corporation n'avait pas le droit d'offrir ce cautionnement parce que ce n'est pas prévu dans notre Loi. D'autres avenues sont donc actuellement considérées pour atteindre notre objectif. Nous avons donc amplement le temps

d'agir et de trouver des solutions puisque la Régie du bâtiment du Québec prévoit l'entrée en vigueur d'un tel cautionnement pour tous les entrepreneurs vers la fin de 2007.

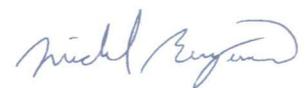
ENTENTE QUÉBEC / ONTARIO

Le ministère du Travail a annoncé en juin dernier que les gouvernements du Québec et de l'Ontario en étaient finalement venus à une entente satisfaisante pour les deux parties. Ce n'est malheureusement pas le cas pour les entrepreneurs électriciens du Québec en comparaison de leurs homologues en Ontario. Contrairement à l'entrepreneur de l'Ontario qui veut œuvrer au Québec, l'entrepreneur du Québec qui veut travailler en Ontario est obligé de passer des examens pour se qualifier, l'ensemble de ses compétences n'étant pas reconnues. Cette situation n'est pas acceptable et nous ferons les représentations nécessaires pour corriger cette iniquité. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que la prochaine année en sera une de défis impor-

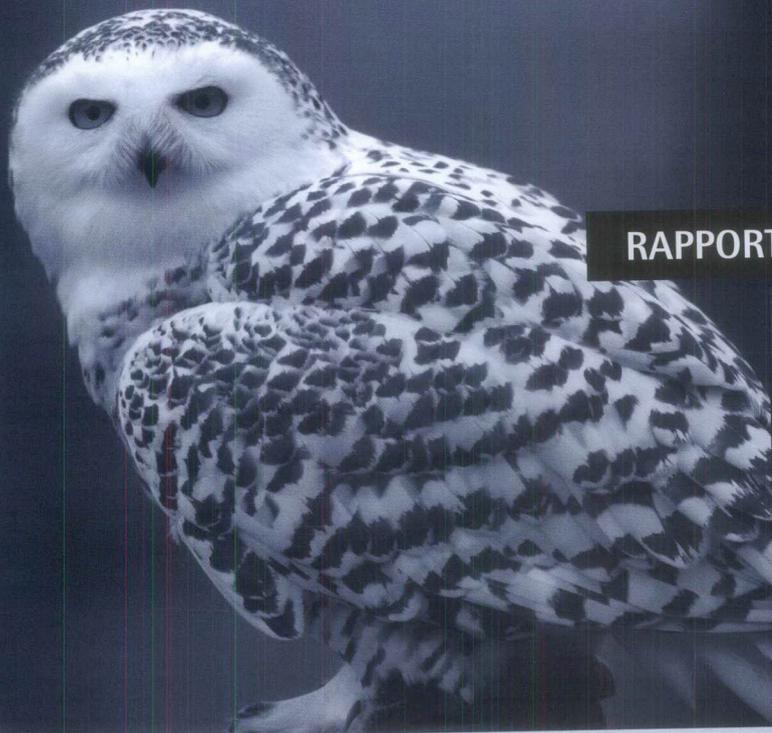
tants pour la Corporation, comme cela semble être le cas depuis nombre d'années. Sachez que nous y mettrons la même volonté et le même acharnement à relever ces défis que par le passé.

En terminant j'aimerais remercier mes collègues du Comité exécutif provincial et du Conseil provincial d'administration pour leur support témoigné tout au long de cette première année de présidence. Je veux aussi témoigner mon appréciation à tous mes collègues qui œuvrent souvent dans l'ombre sur nombre de comités ainsi qu'à tout le personnel de la CMEQ dont le dévouement et la fidélité ne se dément pas année après année.

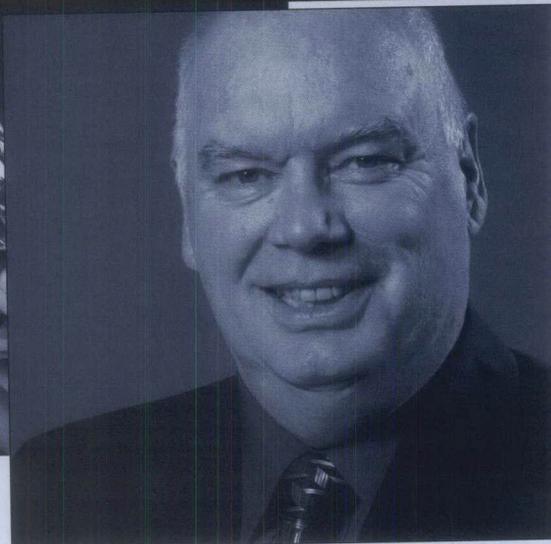
Respectueusement,



Michel Bergeron
Président provincial



RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF



YVON GUILBAULT Vice-président exécutif

7 ■

L'année 2006 doit s'inscrire dans la continuité et la poursuite des objectifs que la CMEQ s'est toujours donnée à savoir bien servir notre clientèle, anticiper ses besoins, maintenir et bonifier les acquis de la Corporation.

L'information aux membres, la gestion de l'entreprise, la qualification des membres, les relations avec nos partenaires, la formation et l'ajout de nouveaux services lorsque cela s'avère approprié sont autant de domaines que nous considérons prioritaires pour les entrepreneurs électriciens. Voici, de façon sommaire, certains dossiers qui nous ont particulièrement occupé au cours de la dernière année.

SITE INTERNET DE LA CMEQ

Le site internet s'est enrichi au cours de la dernière année de quatre nouvelles rubriques soit la « galerie de photos », le « catalogue », les « petites annonces classées » et les « calculateurs en ligne ». Le « catalogue » propose une gamme de publications, de formulaires, de

contrats, de codes et de normes ainsi que d'articles divers qu'il est maintenant possible d'acheter en ligne. Une distinction est faite entre les produits selon que vous êtes membre de la CMEQ ou non.

La rubrique « petites annonces classées » remplace le site CMEQSurplus.com qui avait été mis en place il y a environ 5 ans pour permettre aux membres de disposer de leur surplus d'inventaire. Ce nouveau service est plus convivial tout en étant accessible aux membres ainsi qu'au public en général. Il est possible d'y annoncer, sans frais, du matériel à vendre ou à acheter relié au secteur électrique et aux besoins des entrepreneurs électriciens et d'y faire une recherche ou une offre d'emploi. Le site CMEQSurplus.com n'est plus en ligne depuis le 31 décembre 2005.

Par le biais des « calculateurs en ligne », les membres ont maintenant la possibilité d'effectuer des calculs dans sept domaines particuliers, ce qui devrait faciliter grandement leur travail dans la préparation et l'estimation de

projets. Ces nouveaux outils permettent de calculer les chutes de tension d'un conducteur donné à une température donnée et le remplissage d'un conduit ou la détermination de la grosseur minimale d'un conduit, d'établir le calibre minimal des câbles et le calibre maximal de la protection d'un transformateur, d'effectuer des calculs de base avec la loi d'Ohm, de faire des calculs reliés au code de couleur des résistances, de déterminer une approximation de la capacité de court-circuit à plusieurs points d'un circuit de distribution et enfin d'établir la capacité du branchement d'un logement individuel selon l'article 8-200 du Code. Deux calculateurs « utilitaires » sont aussi offerts sur le site. La fréquentation du site Web de la CMEQ est toujours en croissance. Les visites sur la page d'accueil ont augmenté de 7 % sur l'année précédente.

LE LOGICIEL GESTION CMEQ

Gestion CMEQ est une application mature et très stable. C'est un outil complet de gestion

développé spécifiquement pour les besoins de l'entrepreneur électricien. Plus de 300 membres l'utilisent quotidiennement. En parallèle de ces usagers, nous avons aussi quelque 928 membres qui utilisent le logiciel de déclaration de travaux. Les membres ont maintenant la possibilité d'acquiescer le logiciel dans le cadre d'un programme de location achat dont les paiements s'étalent sur soixante mois.

La version n° 2 du logiciel a été livrée à l'automne 2005 tel que planifié.

Nos efforts se dirigent cependant de plus en plus vers la formation des usagers, la clé pour bénéficier de tous les avantages que procure une utilisation complète du logiciel.

Quatre différents cours magistraux ont été offerts aux membres au cours de la dernière année et dont l'information pertinente est disponible sur notre site internet. Nous avons organisé 13 cohortes pour un total de 200 personnes qui ont suivi 27 jours de formation. De plus, près de 900 heures de

formation ont été données via internet ou en entreprise.

QUALIFICATION DES MEMBRES ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE

Conformément à notre plan d'affaires, nous avons amorcé le développement informatique d'une nouvelle application qui nous permettra de moderniser les outils supportant la gestion de la qualification des membres ainsi que les dossiers de ceux-ci.

Nous profitons de cette opportunité pour revoir en profondeur les méthodes de travail, les bonifier et les simplifier lorsque l'automatisation d'un processus administratif est possible et pertinent. La technologie aidant, c'est l'occasion rêvée pour évaluer notre façon de faire et revoir celle-ci avec l'objectif d'offrir un service de premier ordre à notre clientèle. Ce travail de fond se fait passablement dans l'ombre mais il est d'une grande importance puisqu'il aura pour effet de consolider et de solidifier pour

nombre d'années une offre de service essentielle liée à la mission fondamentale de la Corporation.

LES RELATIONS AVEC HYDRO-QUÉBEC

Nos relations avec Hydro-Québec sont très bonnes et s'améliorent régulièrement. Il y a une volonté réelle de travailler de pair sur tous les dossiers qui nous concernent comme en témoigne ce qui suit.

Les colloques CMEQ / Hydro-Québec ont connu un grand succès. Près de 800 membres ont participé aux dix-sept rencontres qui furent organisées conjointement. Celles-ci constituent une excellente opportunité d'échanger concrètement sur différents aspects de leurs relations d'affaires. Devant l'intérêt démontré et les commentaires formulés par les membres, il a été convenu par les parties de donner une suite logique à ces colloques en organisant le même genre de rencontres à l'automne 2006.

En lien avec la venue d'une nouvelle édition du Livre bleu, une entente est intervenue entre Hydro-Québec et la CMEQ concernant la gestion des inscriptions et la planification de l'agenda des séances de formation qui prendront place dans la deuxième moitié de 2006.

Dans le cadre du programme mieux consommer d'Hydro-Québec, la CMEQ offre un support aux membres associés à ce programme. Il est intéressant de noter que, depuis février 2004, quelque 1 390 entrepreneurs ont effectué au moins une installation dans le cadre de ce programme, ce qui constitue un succès sans précédent en matière de participation. Les objectifs d'Hydro-Québec ont été atteints. De plus, les coordonnées de tous les entrepreneurs qui participent à ce programme sont accessibles directement sur le site internet de la CMEQ. Nous travaillons aussi de pair avec Hydro-Québec pour inciter les membres à transmettre via internet leurs formulaires de déclaration de travaux. À ce jour, le tiers de ces

formulaires sont transmis électroniquement. Nous poursuivons les échanges avec Hydro-Québec pour améliorer ce résultat.

LES RELATIONS AVEC LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

Les relations avec la RBQ sont bonnes et vont en s'améliorant. Au cours de la dernière année, des colloques d'information et d'échanges ont été organisés avec la Régie du bâtiment du Québec. Dix-sept rencontres ont permis de réunir quelque 281 entrepreneurs. Il y a été question des enjeux du nouveau mode de surveillance de la Régie ainsi que de l'évaluation et du suivi des intervenants. La régie a de plus présenté un programme de contrôle de la qualité spécifiquement élaboré pour l'entrepreneur électricien. Plusieurs sujets techniques inspirés de situations constatées ont été discutés.



SALON DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ÉCLAIRAGE

La quatrième édition du Salon de l'électricité et de l'éclairage organisée en collaboration avec IES-Montréal s'est tenue les 11 et 12 avril 2006. Quelque 3 336 personnes ont franchi les tourniquets du Salon. Les exposants et les visiteurs se sont dits satisfaits du salon dans l'ensemble. Le Salon en est à sa quatrième édition dans sa formule actuelle et un certain plafonnement est constaté. Avec ce genre d'événement promotionnel, il faut savoir s'adapter et même se remettre en question. Nous considérons donc que le moment est venu d'effectuer une réflexion sur les orientations et la formule actuelle et déterminer ce qui devrait être privilégié dans les années à venir. Les recommandations appropriées, s'il y a lieu, suivront d'ici la fin de 2006.

FORMATION

Deux nouveaux cours ont été développés afin de répondre à un besoin exprimé par les membres. Ces cours concernent d'une part

les hypothèques légales de construction et d'autre part le Code de soumissions du BSDQ. Ils ont une durée de trois heures et peuvent être donnés en région si le nombre de participants est suffisant. D'autres cours pourront s'ajouter à la lumière des besoins identifiés par les membres.

MUTUELLE DE PRÉVENTION

Au cours de la dernière année, le Conseil provincial d'administration a décidé de mettre sur pied un nouveau service de mutuelle de prévention qui sera offert aux membres et qui sera géré directement et en totalité par la CMEQ. Nous nous sommes donc affairés à jeter les bases et à organiser ce nouveau service. Notre objectif est d'être fin prêt et opérationnel le 1^{er} janvier 2007, date où entrera en vigueur et deviendra fonctionnelle la première mutuelle de prévention entièrement et uniquement gérée par la CMEQ. La très grande majorité des membres ont accueilli très positivement cette décision de leur Corporation, ce qui signifie que nous aurons la

masse critique nécessaire pour bien démarrer ce service. Nous avons déjà procédé à l'embauche d'une conseillère expérimentée pour nous assister dans notre travail de construction. Nos plans prévoient l'embauche à court terme de personnes expérimentées dans les différentes facettes de la gestion d'une mutuelle de prévention. C'est notamment notre intention d'être bien présent sur le terrain pour aider les membres à implanter bien solidement une réelle culture de la gestion de la santé et la sécurité au travail au sein de l'entreprise.

ÉLECTRICITÉ QUÉBEC

Six éditions du magazine ont été publiées au cours de la dernière année. Nous avons pris les mesures nécessaires pour produire un contenu qui soit encore plus d'intérêt et d'actualité pour nos 8 000 lecteurs. Avec ces mesures, le magazine a vu son nombre de pages augmenter de 33 % en proportion avec les revenus de publicité.

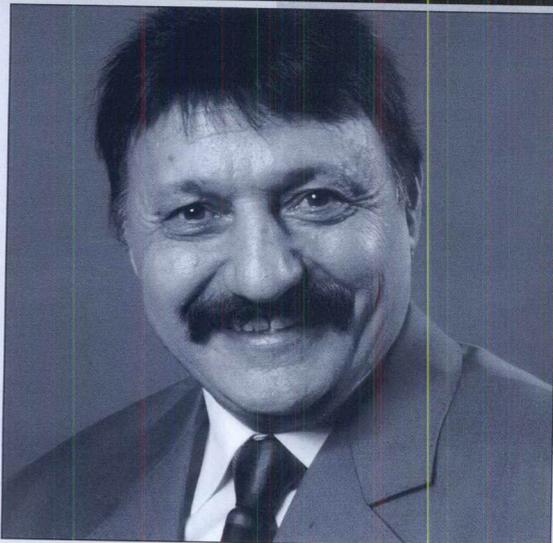
CONCLUSION

Même après cinquante-six années d'existence, la gestion d'une organisation comme la CMEQ représente un défi de tous les instants. Les opportunités pour bonifier, ajuster, retirer ou ajouter une offre de service sont toujours fidèles au rendez-vous. Il s'agit d'un travail sans relâche qui ne serait pas possible sans la participation concrète et intéressée des membres et le dévouement quotidien d'un personnel expérimenté. À tous ceux et celles qui, de près ou de loin, font que la Corporation est ce qu'elle est aujourd'hui, je voudrais leur souligner toute mon appréciation et ma gratitude.

Respectueusement,

Yvon Guilbault
Vice-président exécutif

RAPPORT DU TRÉSORIER



NICOLA BARILE ▸ Trésorier

■ 10

Un an s'est écoulé depuis mon élection à titre de trésorier de la Corporation des maîtres électriciens du Québec. Même si ma première implication au sein de notre regroupement professionnel remonte à 1996, j'étais loin de me douter à l'époque que, dix ans plus tard, je viendrais vous entretenir des résultats financiers de l'exercice 2005-2006.

Contrairement à mes prédécesseurs, je n'étais pas impliqué directement dans la gestion financière de ma Corporation avant d'accepter ce poste clé au sein de l'organisation. Comme vous tous, je prenais connaissance du rapport annuel, je constatais que les avoirs de notre regroupement s'accroissaient, mais sans plus. Au cours de la dernière année en me joignant aux membres du Comité de surveillance et avec l'assistance du personnel de la direction générale des affaires administratives j'ai pu mesurer toute l'importance qu'a la bonne santé financière de notre organisation dans la réalisation de nos choix corporatifs.

Avant d'aborder ces choix corporatifs que notre situation financière a rendu possible, voyons ensemble les résultats de l'exercice financier qui se terminait le 31 juillet dernier. Au terme de cette dernière année, l'avoir des membres de la Corporation s'est accru de 1 068 301 \$, portant notre avoir total à 8 742 568 \$ pour l'ensemble des sept (7) fonds distincts qui composent le bilan.

Le fonds d'administration qui regroupe les activités courantes de chacune des directions générales de la CMEQ contribue à cet apport en affichant un excédent des produits sur les charges de 806 338 \$. À ces résultats, il faut additionner ceux du fonds de recherche et développement, 79 513 \$, ceux du fonds d'indemnisation, 36 123 \$ et finalement ceux du BSDQ, 146 326 \$ pour obtenir un tableau complet.

L'excédent exceptionnel, qu'affiche le fonds d'administration générale et qui dépasse la prévision budgétaire de 602 581 \$, est largement attribuable aux revenus d'intérêts sur

placement qui ont atteint 391 273 \$ lors du dernier exercice financier.

Le portrait d'ensemble sur l'évolution de notre situation financière étant complété, permettez-moi d'attirer votre attention sur trois décisions importantes que l'excellence de notre situation financière a rendu possible au cours de la dernière année.

Le premier choix important, que notre situation financière rendait possible au cours du dernier exercice financier, remonte à octobre 2005, alors que le Conseil provincial d'administration adoptait un amendement à la politique financière en portant l'avoir du fonds de réserve à 4 000 000 \$.

En second lieu, c'est également grâce à notre bonne situation financière que nous avons pu liquider notre dette hypothécaire de 988 528 \$, en avril 2006.

En terminant, un dernier choix d'importance que seule une entreprise jouissant de solides assises

financières pouvait se permettre, celui de mettre fin à notre entente avec AST et ainsi rendre possible le démarrage de notre propre Mutuelle de prévention.

En conclusion, les résultats de l'exercice financier 2005-2006 démontrent, une fois de plus qu'une saine gestion de nos avoirs joue un rôle primordial dans la réalisation de nos choix corporatifs.

Nicola Barile
Trésorier



Aux membres du conseil provincial de la :
« CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC »

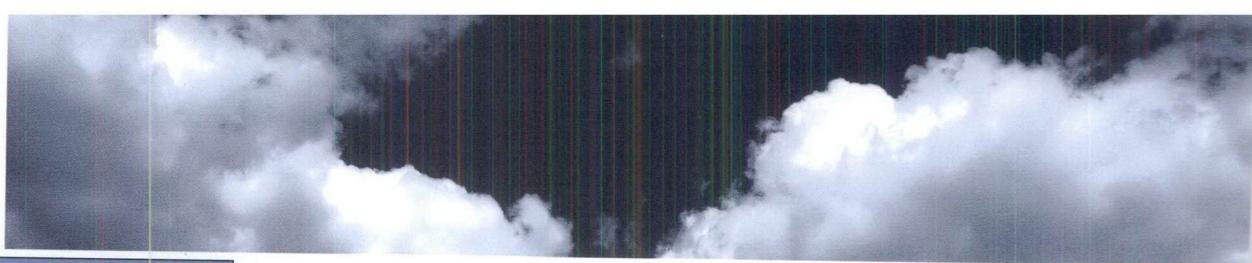
Nous avons vérifié les bilans du fonds d'administration générale et des immobilisations, du fonds de réserve et d'indemnisation, du fonds de recherche et de développement, du fonds des ressources humaines et du fonds BSDQ de la « **CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC** » au **31 juillet 2006**, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie desdits fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la corporation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la corporation au **31 juillet 2006**, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

St-Jean, Branchaud
Société en nom collectif
Comptables agréés

Montréal,
Le 29 août 2006.



BILAN AU 31 JUILLET 2006

CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC

	2006					2005	
	Fonds d'administration générale et des immobilisations	Fonds de réserve et d'indemnisation	Fonds de recherche et de développement	Fonds des ressources humaines	Fonds BSDQ	Total	Total
ACTIF	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
COURT TERME							
Encaisse	1 092 900	-	-	-	-	1 092 900	602 485
Placements temporaires, au coût (note 4)	-	100 000	-	-	-	100 000	100 000
Débiteurs (note 5)	225 056	-	-	-	-	225 056	607 391
Stocks	258 837	-	-	-	-	258 837	254 301
Charges payées d'avance	106 906	-	-	-	-	106 906	123 777
À recevoir des autres fonds, sans intérêt	-	265 066	555 813	240 600	-	-	-
	1 683 699	365 066	555 813	240 600	-	1 783 699	1 687 954
PLACEMENTS, au coût (note 6)	-	4 000 000	-	-	-	4 000 000	4 000 000
PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE (note 7)	-	-	-	-	1 702 635	1 702 635	1 556 310
IMMOBILISATIONS (note 8)	2 518 387	-	-	-	-	2 518 387	2 654 784
	4 202 086	4 365 066	555 813	240 600	1 702 635	10 004 721	9 899 048
PASSIF							
COURT TERME							
Créditeurs (note 9)	604 200	-	-	-	-	604 200	391 383
Revenus reportés	657 953	-	-	-	-	657 953	844 868
Dû aux autres fonds, sans intérêt	1 061 479	-	-	-	-	-	-
Emprunt hypothécaire	-	-	-	-	-	-	988 528
	2 323 632	-	-	-	-	1 262 153	2 224 779
SOLDES DE FONDS							
Investis en immobilisations	2 518 387	-	-	-	-	2 518 387	1 666 256
Affectations d'origine interne (note 2)	-	4 365 066	555 813	240 600	-	5 161 479	3 034 143
Affectations d'origine externe (note 2)	-	-	-	-	1 702 635	1 702 635	1 556 310
Non grevés d'affectations	(639 933)	-	-	-	-	(639 933)	1 417 560
	1 878 454	4 365 066	555 813	240 600	1 702 635	8 742 568	7 674 269
	4 202 086	4 365 066	555 813	240 600	1 702 635	10 004 721	9 899 048

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RÉSULTATS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2006

 RÉEL
2006

 BUDGET 2007
NON VÉRIFIÉ

	Fonds d'administration générale et des immobilisations	Fonds de réserve et d'indemnisation	Fonds de recherche et de développement	Fonds des ressources humaines	Fonds BSDQ	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS							
Cotisations	1 822 582	36 123	-	-	-	1 858 705	1 896 329
Groupement d'achats (note 11)	1 672 740	-	-	-	-	1 672 740	1 672 742
Qualification professionnelle	501 493	-	-	-	-	501 493	633 689
Salon de l'électricité	311 620	-	-	-	-	311 620	-
Magazine « Électricité Québec »	299 316	-	-	-	-	299 316	349 485
Cours, publications et fournitures	283 487	-	-	-	-	283 487	492 445
Autres affaires commerciales	288 851	-	166 894	-	-	455 745	455 746
Gestion appliquée à l'entreprise	341 544	-	-	-	-	341 544	348 943
Amendes	154 603	-	-	-	-	154 603	58 104
Congrès	119 862	-	-	-	-	119 862	129 900
Revenus - vice-présidence exécutive	301 104	-	-	-	-	301 104	108 191
Autres revenus	43 273	-	-	-	-	43 273	46 774
Location de locaux	18 000	-	-	-	-	18 000	18 000
Revenu de placements	391 273	-	-	-	-	391 273	121 300
	6 549 748	36 123	166 894	-	-	6 752 765	6 331 648
CHARGES							
Vice-présidence exécutive	1 214 691	-	-	-	-	1 214 691	1 306 388
Qualification professionnelle et affaires juridiques	1 099 880	-	-	-	-	1 099 880	1 101 249
Affaires administratives	437 664	-	-	-	-	437 664	551 794
Affaires commerciales	2 722 693	-	87 381	-	-	2 810 074	2 987 001
Dépenses locatives	37 377	-	-	-	-	37 377	38 237
Amortissement des immobilisations	231 105	-	-	-	-	231 105	224 275
	5 743 410	-	87 381	-	-	5 830 791	6 208 944
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE REVENU	806 338	36 123	79 513	-	-	921 974	122 704
QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DU BSDQ	-	-	-	-	146 325	146 325	43 500
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	806 338	36 123	79 513	-	146 325	1 068 299	166 204

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2006

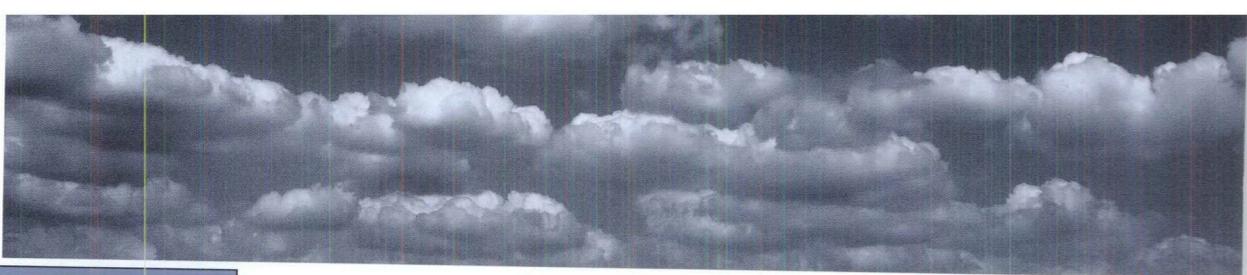
	2006					2005	
	Fonds d'administration générale et des immobilisations	Fonds de réserve et d'indemnisation	Fonds de recherche et de développement	Fonds des ressources humaines	Fonds BSDQ	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	3 083 816	2 328 943	476 300	228 900	1 556 310	7 674 269	6 984 089
Affectations d'origine interne	(2 011 700)	2 000 000	-	11 700	-	-	-
Excédent des produits sur les charges	806 338	36 123	79 513	-	146 325	1 068 299	690 180
SOLDE À LA FIN	1 878 454	4 365 066	555 813	240 600	1 702 635	8 742 568	7 674 269

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FLUX DE TRÉSORERIE****DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2006**

	2006	2005
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	1 068 299	690 180
Ajustements pour :		
Quote-part dans les résultats du BSDQ	(146 325)	(224 176)
Amortissement des immobilisations	231 105	191 981
	<u>1 153 079</u>	<u>657 985</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	382 335	(248 293)
Stocks	(4 536)	460
Charges payées d'avance	16 871	(14 316)
Créditeurs	212 817	(36 364)
Revenus reportés	(186 915)	(57 280)
	<u>1 573 651</u>	<u>302 192</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements temporaires	-	575 000
Variation nette des placements	-	(450 000)
Acquisition d'immobilisations	(94 708)	(1 819 830)
	<u>(94 708)</u>	<u>(1 694 830)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt hypothécaire	-	1 000 000
Remboursement de l'emprunt hypothécaire	(988 528)	(11 472)
	<u>(988 528)</u>	<u>988 528</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	490 415	(404 110)
ENCAISSE AU DÉBUT	602 485	1 006 595
ENCAISSE À LA FIN	1 092 900	602 485

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2006

Note 1 STATUTS CONSTITUTIFS

La corporation a été fondée en vertu de la Loi sur les maîtres électriciens (L.R.Q., chapitre M-3).

Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Constatation des produits :

La corporation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les revenus de placements sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsqu'ils sont gagnés car ceux-ci servent au financement des charges d'opérations courantes. Pour les revenus de cotisations annuelles de base, elles sont constatées dans l'exercice au cours duquel l'adhésion est en vigueur. À ce qui a trait aux produits du groupement d'achat, ils sont constatés au moment de la livraison. La livraison correspond au moment où le client accepte le titre de propriété et en assume les risques et les avantages. Pour les autres principales catégories, les produits sont constatés au moment où les services ont été rendus.

Utilisations d'estimations :

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilité par fonds :

Fonds d'administration générale et des immobilisations : Ce fonds est utilisé pour toutes les activités courantes de la corporation. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale. De plus, le fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Fonds de réserve et d'indemnisation : Le fonds de réserve présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de planification financière de 2 000 000 \$ pour une durée de cinq ans se terminant le 31 juillet 2009. En 2006, il a été résolu par le conseil d'administration d'augmenter ce fonds à 4 000 000 \$ en effectuant un virement à partir du fonds d'administration générale. Le fonds d'indemnisation présente les activités relatives à l'obligation exigée par la Régie du bâtiment du Québec de garantir une somme minimale de 100 000 \$ à titre de cautionnement pour fraudes, malversations ou détournements de fonds.

Fonds de recherche et de développement : Le fonds de recherche et de développement présente les activités relatives au développement de tous les modules de Gestion CMEQ, tout autre développement informatique et accumule certains revenus désignés par le conseil d'administration pour une durée de cinq ans se terminant le 31 juillet 2006.

Fonds des ressources humaines : Le fonds des ressources humaines présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de réserve suffisant pour subvenir aux paiements éventuels des indemnités de départ (ou de décès) de ses employés comptant quinze ans de service continu.

Fonds BSDQ : Le fonds BSDQ représente la participation sans mise de fonds de la CMEQ dans l'actif net grevé d'affectations d'origine externe de cet organisme. Cette participation s'apprécie au prorata des contributions versées par les membres de la CMEQ en rapport avec l'ensemble des contributions reçues par l'organisme, déductions faites des charges.

Stocks :

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de la dernière facture d'achat.

Participation dans une coentreprise :

La participation dans l'organisme sans but lucratif est comptabilisée à la valeur de consolidation.

Immobilisations :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Bâtisse	2,5 %
Mobilier, équipement et agencement	10 %
Site Internet	20 %
Matériel informatique	25 %

Les immobilisations sont radiées des livres l'année suivant leur amortissement complet. Toutes subventions reçues sont comptabilisées en diminution du coût des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

Note 3 INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	2006	2005
Intérêts sur emprunt hypothécaire	\$ 36 089	\$ 11 971



NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2006

Note 4

PLACEMENTS TEMPORAIRES, au coût

	Émission	Échéance	Taux %	Capital \$
Fonds d'indemnisation				
Banque Laurentienne				
Certificat de placement garanti	15-07-06	15-08-06	3,17	100 000

Note 5

DÉBITEURS

	2006 \$	2005 \$
Comptes clients	218 716	323 294
Taxes de ventes	-	178 564
Divers à recevoir	4 793	102 120
Revenus de placements	147	138
Avances sur dépenses	1 400	3 275
	225 056	607 391

Note 6

PLACEMENTS, au coût

	2006 \$	2005 \$
Fonds d'administration générale		
Parts du Fonds Cormel (valeur marchande : 2 045 158 \$ en 2005)	-	2 000 000
Fonds de réserve		
Parts du Fonds Cormel (valeur marchande : 3 886 385 \$; 2 045 158 \$ en 2005)	4 000 000	2 000 000
	4 000 000	4 000 000



NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2006

Note 7 **PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE**

Une entente provinciale signée entre la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ), la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) et l'Association de la construction du Québec (ACQ), a formé le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ).

Au 31 janvier 2006, la quote-part dans la coentreprise se définit comme suit :

	2006	2005
	\$	\$
Actif	1 911 614	1 741 765
Passif	208 979	185 455
Actif net	1 702 635	1 556 310
Produits	1 106 977	1 102 694
Charges	(960 652)	878 518
Excédent	146 325	224 176

Note 8 **IMMOBILISATIONS**

	2006			2005
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Corporelles :	\$	\$	\$	\$
Terrain	200 000	-	200 000	200 000
Bâtisse	2 250 274	526 014	1 724 260	1 760 343
Mobilier, équipement et agencement	568 935	174 336	394 599	396 945
Matériel informatique	193 716	95 848	97 868	123 984
	3 212 925	796 198	2 416 727	2 481 272
Incorporelles :				
Site Internet	417 850	316 190	101 660	173 512
	3 630 775	1 112 388	2 518 387	2 654 784

Note 9 **CRÉDITEURS**

	2006	2005
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	349 878	346 861
Remises aux sections	7 241	8 531
Remises statutaires	889	35 991
Taxes de vente à payer	246 192	-
	604 200	391 383



NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2006

Note 10

ÉVENTUALITÉS

À titre de coentrepreneur du *BSDQ*, la *CMEQ* fait face à différentes réclamations qui ont été logées contre cet organisme devant les tribunaux. En date du 31 juillet 2006, ces réclamations totalisent la somme de 1 000 000 \$. Selon les administrateurs du *BSDQ*, il est improbable que l'organisme ait à payer des montants à l'égard de ces réclamations.

Si l'une ou l'autre de ces réclamations s'avérait cependant fondée, elle devrait être assumée d'abord à même les actifs nets du *BSDQ*. Ce n'est qu'en l'absence d'actifs nets suffisants du *BSDQ* que la *CMEQ* pourrait devoir, conjointement avec ses deux autres associés, contribuer au paiement de ces réclamations. Au 31 juillet 2006, les actifs nets du *BSDQ* devraient satisfaire l'ensemble des réclamations si elles s'avéraient toutes bien fondées.

Aucune provision n'a été constituée puisqu'il ne nous apparaît pas y avoir un risque suffisant pour la *CMEQ*.

Note 11

GROUPEMENT D'ACHATS

Le surplus cumulé généré par le groupement d'achats se détaille comme suit :

	\$	\$
Surplus cumulé au 31 juillet 2005		497 888
Opérations 2005-2006		
Chiffre d'affaires	1 672 740	
Charges de vente	1 619 158	
Dépenses d'opérations	53 095	
	1 672 253	
Excédent des produits sur les charges	487	487
Surplus cumulé au 31 juillet 2006		498 375

Note 12

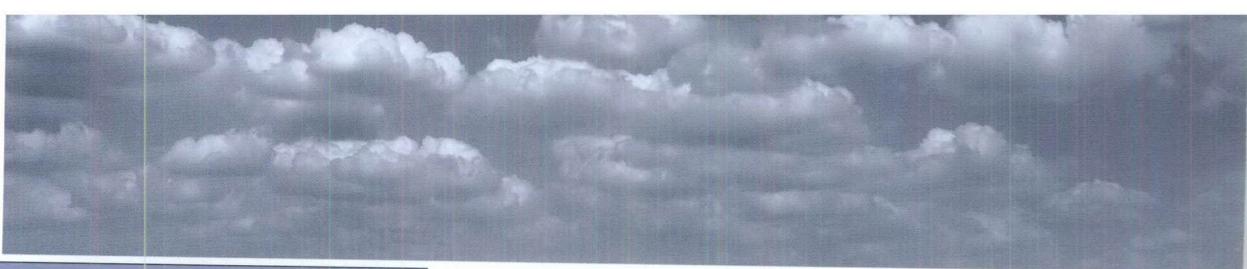
INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit : La corporation procède à une évaluation continue de tous ses comptes débiteurs et comptabilise une provision pour les créances douteuses au moment où les comptes sont jugés douteux.

Facilité de crédit : La corporation dispose d'une ligne de crédit bancaire maximale de 1 000 000 \$ au taux de base, renégociable annuellement. La ligne de crédit est garantie par un billet à ordre et une hypothèque immobilière de 1 000 000 \$.

Risque de taux d'intérêt : La corporation utilise une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel.

Juste valeur : La juste valeur de l'encaisse, des certificats de placement garantis, des débiteurs, des créditeurs et des revenus reportés correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur des placements cotés correspond approximativement à leur valeur boursière.



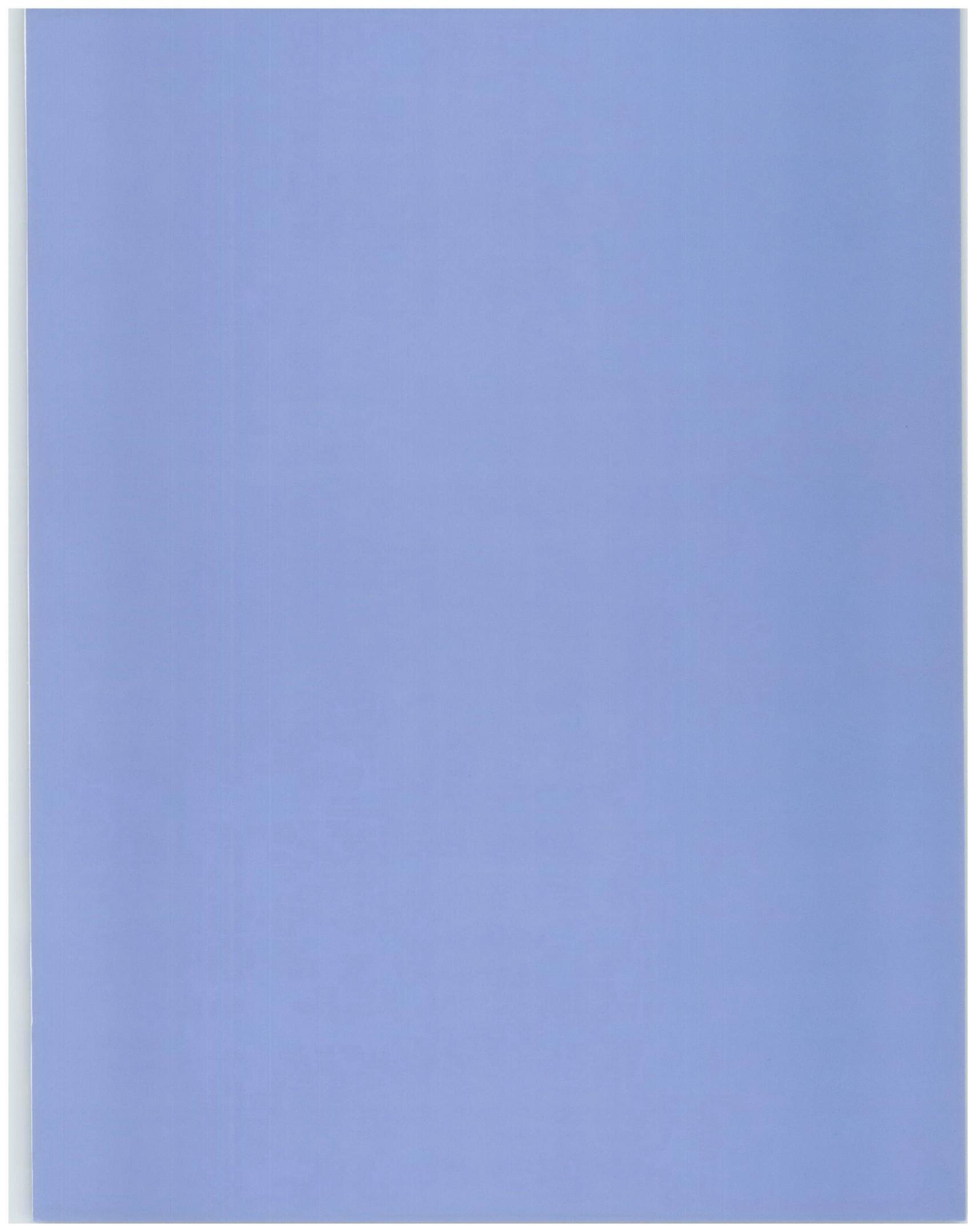
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2006

	Vice-présidence exécutive	Qualification professionnelle et affaires juridiques	Affaires administratives	Affaires commerciales	Dépenses locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comités	150 799	62 642	7 661	-	-	221 102
Dépenses générales	877 645	-	263 138	161 753	-	1 302 536
Dépenses d'opération	66 375	92 917	66 369	26 548	37 377	289 586
Cours, publications et fournitures	7 116	-	-	131 698	-	138 814
Congrès	112 756	-	-	-	-	112 756
Qualification professionnelle	-	625 326	-	-	-	625 326
Affaires juridiques	-	318 995	-	-	-	318 995
Remises aux sections	-	-	100 496	-	-	100 496
Groupement d'achats (note 11)	-	-	-	1 672 253	-	1 672 253
Gestion appliquée à l'entreprise	-	-	-	232 257	-	232 257
Magazine « Électricité Québec »	-	-	-	264 860	-	264 860
Salon de l'électricité	-	-	-	233 324	-	233 324
TOTAL DES CHARGES	1 214 691	1 099 880	437 664	2 722 693	37 377	5 512 305
TOTAL DES PRODUITS	441 459	656 715	1 865 236	3 177 065	18 000	6 158 475
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	(773 232)	(443 165)	1 427 572	454 372	(19 377)	646 170

REVENU DE PLACEMENTS	391 273
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	(231 105)

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DES IMMOBILISATIONS	806 338
--	----------------





Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

 5925, boul. Décarie
Montréal (Qc) H3W 3C9
www.cmeq.org

TÉLÉPHONE
514 738-2184
1 800 361-9061

TÉLÉCOPIEUR
514 738-2192
1 888 390-2637

